



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 31 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Aides de la PAC – Versement de l'avance de trésorerie pour les MAEC et la BIO

—

Comme il l'avait annoncé le 22 novembre 2016, Stéphane Le Foll a mis en place une avance de trésorerie pour les MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) et les aides à la bio 2016. Plus de 40 000 exploitants dont la demande a été instruite vont ainsi percevoir à partir d'aujourd'hui près de 225 Millions d'Euros. Des versements complémentaires interviendront courant avril pour les demandes en cours d'instruction.

Cette nouvelle avance, qui fait suite à celles versées en mai 2016 et février 2017 au titre des MAEC/BIO 2015 pour un total de 240 M€, représente environ 80 % de l'aide attendue, calculée à partir de forfaits revus à la hausse par le ministre en décembre dernier.


Par ailleurs, cette avance prend dorénavant en compte la transparence des GAEC dans l'application des plafonds, qui permet à chaque associé de la structure de bénéficiaire de ces aides.

Dans l'attente du versement du solde des MAEC/BIO, ce dispositif transitoire intégralement financé sur le budget national permet de soutenir la trésorerie des agriculteurs, comme le Gouvernement s'y était engagé.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture